

Chaque professionnel dans le domaine de la psychiatrie infantile ou d'une discipline analogue peut devenir membre en envoyant une demande écrite et en payant une cotisation annuelle (actuellement Fr. 80.-).

La cotisation donne droit à :

- l'entrée gratuite à la journée nationale et aux activités locales de la Section Suisse ;
- une réduction sur le tarif des congrès européens ;
- publier sur le site web de l'AEPEA deux articles scientifiques que le membre veut faire connaître aux autres membres de l'association. Les publications devront être transmises en format word accompagnées de 3 mots-clés ;
- publier sur le site web, dans les sections nationales ou internationales, des informations concernant les activités, congrès, colloques, groupes de formation ou de recherche ;
- envoyer et publier sur le site web des commentaires, des notes de lecture ou d'information, concernant les publications (articles, livres, documents) écrits par le membre et d'intérêt partagé avec les autres membres. Il est possible d'écrire dans sa propre langue puisqu'un système de traduction automatique a été prévu pour chaque page.

Après inscription, il faudra choisir une de ces options :

- j'autorise la publication de mon adresse email et de mes coordonnées dans la section aepea.org sans limite d'accès ;
- j'autorise la publication de mon adresse email et de mes coordonnées exclusivement dans la section réservée aux membres de l'association ;
- je n'autorise pas la publication de mon adresse et de mes coordonnées.

L'inscription à la Section Suisse est à faire parvenir au secrétariat (Conception Marti-Calvino) et comporte automatiquement l'inscription à l'AEPEA Europe. La Section Suisse se charge de transmettre vos données au secrétariat de l'AEPEA Europe.

Il sera possible de s'inscrire sur place lors des activités scientifiques prévues.